

Q. De sorte que la même chose ne peut se répéter?—R. Non, vous remarquerez que cela se passait du temps du gouvernement colonial, alors que les droits pour approvisionnement d'eau n'existaient pas.

Q. Il n'y a aucun risque que les Indiens perdent un autre procès par suite d'une inadvertance semblable?—R. Non.

M. Hay:

Q. Quelle est la grandeur du territoire en question, où les Indiens ont perdu leurs droits à un approvisionnement d'eau?

L'hon. M. Stevens:

Q. Jusqu'à quel point, sur la réserve Kamloops—c'est ce que veut dire M. Hay—jusqu'à quel point sont-ils affectés? Ont-ils perdu tout leur approvisionnement d'eau?—R. Non, ils ne l'ont pas tout perdu. Par un enregistrement subséquent la *British Columbia Cattle Company* et le département des Affaires indiennes ont droit chacun à 50 pour 100 de l'eau du lac Fall. On est arrivé à cette entente récemment.

Q. Cet arrangement leur donne-t-il de l'eau en quantité suffisante pour cultiver cette réserve?—R. Non, ni l'un ni l'autre n'en ont assez. Ni la *British Columbia Cattle Company* ni les Indiens.

L'hon. M. Green:

Q. Les Indiens utilisent-ils toute la quantité d'eau disponible sur cette réserve?—R. Oui.

L'hon. M. Stevens:

Q. Quel serait le coût pour installer une pompe et se servir de l'eau des rivières Thompson nord ou Thompson sud pour fins d'irrigation?—R. Nous estimons le coût à \$12,000 pour l'irrigation d'environ 75 ou 80 acres.

L'hon. M. McLennan:

Q. C'est ce que coûterait l'installation?—R. Oui.

Le président:

Q. Cette question ayant trait à l'approvisionnement d'eau est très compliquée. Lorsque vous dites que les Indiens peuvent utiliser cinquante pour cent de l'approvisionnement d'eau, voulez-vous dire qu'ils ont de l'eau en quantité suffisante pour tous les besoins de la récolte, ou seulement assez pour les induire à ensemer leurs terres, et non pour mener la récolte à bonne fin?—R. Il n'y en a pas assez pour la culture telle que conduite actuellement. S'ils cultivaient davantage en commun et non sur des petites fermes individuelles, ils obtiendraient un bien meilleur résultat, et économiseraient beaucoup plus sur leur approvisionnement d'eau qu'ils ne le font actuellement. Nous nous sommes efforcés d'encourager les Indiens à grouper leurs champs de pommes de terre et d'alfalfa de manière que chacun possède sa ferme en commun avec ses voisins alors que l'approvisionnement d'eau durerait beaucoup plus longtemps que dans le cas de fermes séparées.

L'hon. M. McLennan:

Q. Est-ce qu'il existe d'autres cas semblables à celui de Kamloops?—R. La perte du droit de priorité dans la réserve Okanagan a aussi beaucoup affecté les Indiens.

L'hon. M. Stevens:

Q. Quelle réserve?—R. Les Indiens Okanagan, ceux qui habitent le territoire entre Spallumcheen et Osoyoos.